

**Le système des retraites ne reconnaît pas le travail des femmes :  
le bénévolat**

On connaît bien l'inégalité que subissent les femmes à la retraite, causée par le temps non salarié passé à l'éducation des enfants.

Les femmes travaillent également gratuitement dans les entreprises et le service public, où elles constituent quasi exclusivement le contingent des bénévoles. Elles travaillent à temps partiel, sont au chômage, à l'AI, à l'aide sociale ou au foyer.

Car en même temps que le management déshumanise le travail social en surchargeant le personnel de tâches administratives, en hyper-hiérarchisant les structures et en développant le travail à flux tendu, le travail de lien est de plus en plus délégué aux bénévoles. Si bien que le bénévolat devient indispensable au bon fonctionnement des institutions. Ces dernières comptent sur l'engagement de ces femmes pour être efficaces et produire des prestations à moindre frais.

Alors qu'elles assurent un travail indispensable à la bonne marche des institutions, l'Etat considère que la reconnaissance est suffisante comme contrepartie à leur investissement.

Puisqu'elles ne sont pas salariées, elles ne peuvent pas compter sur une cotisation suffisante pour l'AVS et le deuxième pilier qui leur permettrait d'avoir une rente digne. Ainsi, ces femmes, qui ont fourni un travail indispensable, parfois durant 20h par semaine, vivent avec des revenus minimums et se retrouvent en grande précarité à la retraite, alors même qu'elles continuent souvent, et même de façon plus engagée, à offrir de leur temps.

Il est temps de repenser le travail, le salariat et le système de retraites de manière égalitaire.

**L'égalité c'est pas la moitié du gâteau. C'est la moitié de la boulangerie !**

**Première étape: grève effective le 14 juin !**